AR PREFECTURE

005-210501839-20210412-2021_052-DE Regu le 16/04/2021

Département des

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE

HAUTES-ALPES

Arrondissement EXTRAIT DU REGISTRE
de BRIANCON DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 12 avril 2021

Date de la

Convocation: L'an deux mille vingt et un, le douze avril à dix-huit heures,

8 avril 2021 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Date d'Affichage : la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

14 avril 2021

Objet: Délibération n° 2021-052

Mise en vente du Bâtiment communal situé à Sachas, parcelle A 1136.

Conseillers en exercice: 15 - Présents: 13 - Nombre de pouvoirs: 2

<u>Etaient présents</u>: MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

<u>Étaient représentés</u>: M. PONS Nicolas par Mme GUIGUES Véronique, M. CORDIER Georges par M. FAURE-BRAC Christian.

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le bâtiment situé au n° 15 de la rue du Chapelier, parcelle n° 1136 de la section A au lieu-dit « Sachas », est actuellement inoccupé

Monsieur le Maire précise que ce bâtiment fait partie du patrimoine privé de la commune et que sa réhabilitation nécessiterait des travaux importants.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la mise en vente de ce bâtiment sur la base de prix de 130 000 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable pour la vente de ce bâtiment aux conditions indiquées ci-dessus.
- **DIT** que ce bien pourra être mis en vente par l'intermédiaire d'une agence immobilière.
- AUTORISE M. le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE